

## Fiche Technique : Etapes clés pour l'obtention de fonds européens

- **Définir son projet** : établir une fiche projet de 2 à 4 pages, comprenant les descriptions suivantes :
  - Pourquoi
  - Pour qui (public cible, bénéficiaires, objectifs, ...)
  - Comment : moyens nécessaires (humains, techniques, financiers), nombre d'étapes ou de phases, calendrier prévisionnel
  - Ou : projet, partenaires, public cible
  - Avec qui : si partenaires
  - Pour quels résultats
  
- **Identifier le bon programme** : connaître la stratégie européenne 2020 et le programme opérationnel (FEDER – FSE IEJ – FEADER) régional 2014-2020. Plusieurs peuvent être identifiés.
  
- **Contacteur l'autorité de gestion** (Conseil régional, Direccte, ...) : vérifier l'intérêt du projet avant le montage du dossier de demande de subvention.
  
- **Formaliser sa demande** : modèle standard de demande fourni par l'autorité de gestion. Une attention particulière devra être portée aux critères d'éligibilité. Les critères fixés doivent être obligatoirement suivis et démontrés (remplissage des indicateurs).
  
- **Signer le contrat ou la convention** de subvention entre le bénéficiaire (association) et l'autorité de gestion. Ce document est le document de référence pour les partenaires et les institutions européennes. Il est à conserver 5 ans après sa clôture.
  
- **Lancer le projet** si cela n'est pas déjà fait.
  
- **Evaluer et auditer** : suivre scrupuleusement les indicateurs ou le cadre de performance, sinon risque de perdre son éligibilité.